

*Le calendrier*  
**2020**



ENVIRONNEMENT  
**TRI NATURE**  
DÉCHETS  
**COLLECTE**

*du tri*  
& DE  
LA  
*prévention*

*Communauté de Communes*  
*Rives de Moselle*

1, place de la Gare CS 40303  
57280 Maizières-lès-Metz Cedex

Tél. : 03 87 51 77 02

[www.rivesdemoselle.fr](http://www.rivesdemoselle.fr)

**RIVES DE**  
**MOSELLE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# Sommaire du calendrier

Le calendrier du tri et de la prévention des déchets n'a pas seulement vocation de calendrier mais il traite également de divers sujets d'actualité sur les déchets. Il n'est pas nécessaire de le lire chronologiquement, c'est pourquoi un sommaire des sujets traités est détaillé ci-dessous :

*Janvier*

Tonnages et coûts des déchets en 2018

*Février*

Comment trier ses déchets ?

*Mars*

Comment trier ses déchets (suite) ?

*Avril*

Horaires des déchèteries

*Mai*

Déchèteries communautaires

*Juin*

Déchets verts : comment les réduire et gagner du temps

*Juillet*

3 gestes simples à mettre en place pour réduire ses déchets

*Août*

Défi familles zéro déchet - saison 2 (le bilan)

*Septembre*

Défi familles zéro déchet saison 3

*Octobre*

Collecte des objets encombrants

*Novembre*

Règles de collecte des déchets

*Décembre*

Planning de collecte

*Avant dernière page*

Planning de rattrapage des collectes



# Tonnages et coûts des déchets en 2018



Les déchets ménagers enfouis  
représentaient

13 856 tonnes  
pour un coût de  
179 euros / tonne enfouie.



Les emballages recyclables et  
les papiers représentaient

2 246 tonnes  
pour un coût  
de 110 euros / tonne  
traitée (recettes matières  
déduites).



Le verre représentait

1 527 tonnes  
pour un coût de 25 euros / tonne  
traitée (recettes matière déduite).



Les déchets amenés  
en déchèteries  
représentaient

14 468 tonnes  
pour un coût moyen  
de 66 euros / tonne  
(recettes matières déduites).

## Janvier

MER	1	Jour de l'an	
JEU	2	St Basile	
VEN	3	Ste Geneviève	☾
SAM	4	St Odilon	
<b>DIM</b>	<b>5</b>	<b>Épiphanie</b>	
LUN	6	Ste Mélanie	
MAR	7	St Raymond	
MER	8	St Lucien	
JEU	9	Ste Alix	
VEN	10	St Guillaume	○
SAM	11	Ste Pauline	
<b>DIM</b>	<b>12</b>	<b>Ste Tatiana</b>	
LUN	13	Ste Yvette	
MAR	14	Ste Nina	
MER	15	St Rémi	
JEU	16	St Marcel	
VEN	17	Ste Roseline	☾
SAM	18	Ste Prisca	
<b>DIM</b>	<b>19</b>	<b>St Marius</b>	
LUN	20	St Sébastien	
MAR	21	Ste Agnès	
MER	22	St Vincent	
JEU	23	St Barnard	
VEN	24	St François de Sales	●
SAM	25	Conversion de Paul	
<b>DIM</b>	<b>26</b>	<b>Ste Paule</b>	
LUN	27	Ste Angèle	
MAR	28	St Thomas d'Aquin	
MER	29	St Gildas	
JEU	30	Ste Martine	
VEN	31	Ste Marcelle	

# Comment trier ses déchets ?

La collecte des emballages recyclables s'effectue en sac transparent ou en bac jaune pour les habitants de la Communauté de Communes Rives de Moselle. Seuls les habitants de Maizières-lès-Metz peuvent trier soit dans une caisse jaune, soit dans un sac transparent et ceux jusqu'en juin 2020. Ensuite, sur toutes les communes, les emballages recyclables seront collectés dans des sacs transparents (sauf les collectifs en bac).



**Bouteilles et flacons en plastique**



**Métaux y compris les petits éléments comme les capsules, les couvercles...**  
(voir illustration ci-dessus)



**Briques alimentaires**



**Cartonnettes**

Uniquement pour les habitants de Maizières-lès-Metz. Arrêt en juin 2020.



*Un doute sur un déchet ?*

Téléchargez l'application Le guide du tri et découvrez un large choix de déchets.

## Février

SAM	1	Ste Ella	
<b>DIM</b>	<b>2</b>	<b>Présentation</b>	☾
LUN	3	St Blaise	
MAR	4	Ste Véronique	
MER	5	Ste Agathe	
JEU	6	St Gaston	
VEN	7	Ste Eugénie	
SAM	8	Ste Jacqueline	
<b>DIM</b>	<b>9</b>	<b>Ste Apolline</b>	○
LUN	10	St Arnaud	
MAR	11	Ntr. D. de Lourdes	
MER	12	St Félix	
JEU	13	Ste Béatrice	
VEN	14	St Valentin	
SAM	15	St Claude	☾
<b>DIM</b>	<b>16</b>	<b>Ste Julienne</b>	
LUN	17	St Alexis	
MAR	18	Ste Bernadette	
MER	19	St Gabin	
JEU	20	Ste Aimée	
VEN	21	St Damien	
SAM	22	Ste Isabelle	
<b>DIM</b>	<b>23</b>	<b>St Lazare</b>	●
LUN	24	St Modeste	
MAR	25	St Roméo	
MER	26	St Nestor	
JEU	27	Ste Honorine	
VEN	28	St Romain	
SAM	29	St Auguste	

# Comment trier ses déchets (suite) ?

Le verre et les papiers doivent être déposés dans les points d'apport volontaire répartis sur le territoire de Rives de Moselle.



Tous les papiers se recyclent



Attention !

Les cartons ne sont pas autorisés dans les conteneurs à papiers. De plus, ceux-ci peuvent occasionner un bouchage du conteneur. Les cartons sont à déposer en déchèterie (pour connaître les horaires des déchèteries rendez-vous à la page du mois d'avril).



Seuls les bouteilles, pots et bocaux en verre sont recyclables



Un doute sur un déchet ?

Téléchargez l'application Le guide du tri et découvrez un large choix de déchets.

Où trouver les points d'apport volontaire ?

Rendez-vous sur [www.rivesdemoselle.fr](http://www.rivesdemoselle.fr) rubrique « Gestion des Déchets » pour connaître la liste des points d'apport volontaire du territoire de Rives de Moselle.

## Mars

<b>DIM</b>	<b>1</b>	<b>St Aubin</b>	
LUN	2	St Ch. le Bon	☾
MAR	3	St Guénolé	
MER	4	St Casimir	
JEU	5	St Olive	
VEN	6	Ste Colette	
SAM	7	Ste Félicité	
<b>DIM</b>	<b>8</b>	<b>St Jean</b>	
LUN	9	Ste Françoise	○
MAR	10	St Vivien	
MER	11	Ste Rosine	
JEU	12	Ste Justine	
VEN	13	St Rodrigue	
SAM	14	Ste Mathilde	
<b>DIM</b>	<b>15</b>	<b>Ste Louise</b>	
LUN	16	Ste Bénédicte	☽
MAR	17	St Patrice	
MER	18	St Cyrille	
JEU	19	St Joseph	
VEN	20	Printemps	
SAM	21	Ste Clémence	
<b>DIM</b>	<b>22</b>	<b>Ste Léa</b>	
LUN	23	St Victorien	
MAR	24	Ste Catherine	●
MER	25	Annonciation	
JEU	26	Ste Larissa	
VEN	27	St Habib	
SAM	28	St Gontran	
<b>DIM</b>	<b>29</b>	<b>Ste Gwladys</b>	
LUN	30	Ste Amédée	
MAR	31	St Benjamin	

# Horaires des déchèteries communautaires

En ce début d'année 2020, afin de vous offrir le meilleur des services, la déchèterie de Talange va fermer en raison de travaux d'agrandissement. Elle sera donc fermée à partir du 1<sup>er</sup> janvier et pour une durée de 4 mois environ. Elle devrait donc rouvrir courant mai 2020. Pendant ce temps, les déchèteries de Maizières-lès-Metz et d'Ennery verront leurs horaires d'accueil élargis (sauf Richemont horaires inchangés). Ci-dessous, vous trouverez les horaires durant les travaux et dès la réouverture de la déchèterie de Talange, les horaires classiques s'appliqueront.

## Horaires des déchèteries d'Ennery et Maizières-lès-Metz durant les travaux à la déchèterie de Talange (fermée de janvier à début mai 2020)

	Déchèterie d'Ennery	
	Horaires d'hiver (1)	Horaires d'été (2)
Lundi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Mardi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Mercredi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Jeudi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Vendredi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Samedi	10h-17h	9h-18h

	Déchèterie de Maizières-lès-Metz	
	Horaires d'hiver (1)	Horaires d'été (2)
Lundi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Mardi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Mercredi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Jeudi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Vendredi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Samedi	10h-17h	9h-18h

## Horaires habituels des déchèteries (Richemont horaires inchangés durant tous les travaux à Talange)

	Déchèterie d'Ennery	
	Horaires d'hiver (1)	Horaires d'été (2)
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	10h-12h	9h-12h
Mercredi	14h-17h	14h-18h
Jeudi	10h-12h	9h-12h
Vendredi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Samedi	10h-17h	9h-18h

	Déchèterie de Maizières-lès-Metz	
	Horaires d'hiver (1)	Horaires d'été (2)
Lundi	10h-12h	9h-12h
Mardi	14h-17h	14h-18h
Mercredi	10h-12h	9h-12h
Jeudi	14h-17h	14h-18h
Vendredi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Samedi	10h-17h	9h-18h

	Déchèterie de Richemont	
	Horaires d'hiver (1)	Horaires d'été (2)
Lundi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Mardi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Mercredi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Jeudi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Vendredi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Samedi	10h-17h	9h-18h

	Déchèterie de Talange	
	Horaires d'hiver (1)	Horaires d'été (2)
Lundi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Mardi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Mercredi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Jeudi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Vendredi	10h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-18h
Samedi	10h-17h	9h-18h

(1) Horaires d'hiver : du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au mardi 31 mars 2020 inclus et du lundi 2 novembre 2020 au dimanche 28 mars 2021.  
(2) Horaires d'été : du mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020 au samedi 31 octobre 2020 inclus.

# Avril

MER	1	St Hugues	☾
JEU	2	Ste Sandrine	
VEN	3	St Richard	
SAM	4	St Isidore	
<b>DIM</b>	<b>5</b>	<b>Ste Irène</b>	
LUN	6	St Marcellin	
MAR	7	St Jean-Baptiste	
MER	8	Ste Julie	☉
JEU	9	St Gautier	
<b>VEN</b>	<b>10</b>	<b>St Fulbert</b>	
SAM	11	St Stanislas	
<b>DIM</b>	<b>12</b>	<b>Pâques</b>	
<b>LUN</b>	<b>13</b>	<b>Lundi de Pâques</b>	
MAR	14	St Maxime	
MER	15	St Paterne	☾
JEU	16	St Benoît-Joseph	
VEN	17	St Anicet	
SAM	18	St Parfait	
<b>DIM</b>	<b>19</b>	<b>Ste Emma</b>	
LUN	20	Ste Odette	
MAR	21	St Anselme	
MER	22	St Alexandre	
JEU	23	St Georges	☉
VEN	24	St Fidèle	
SAM	25	St Marc	
<b>DIM</b>	<b>26</b>	<b>Ste Alida</b>	
LUN	27	Ste Zita	
MAR	28	Ste Valérie	
MER	29	Ste Catherine	
JEU	30	St Robert	☾

# Les déchèteries

La Communauté de Communes met à disposition des usagers quatre déchèteries : la déchèterie d'Ennery, de Maizières-lès-Metz, de Richemont et de Talange (fermée de janvier à mai 2020)

## Pour qui ?

Elles sont réservées aux résidents (particuliers et professionnels) du territoire de Rives de Moselle. Le règlement est disponible sur [www.rivesdemoselle.fr](http://www.rivesdemoselle.fr) rubrique «déchèteries»

### Particuliers

L'accès est gratuit pour les habitants et limité à 2 m<sup>3</sup> par semaine.

### Professionnels

Les artisans et commerçants de la Communauté de Communes sont admis sur les déchèteries à titre payant et dans la limite de 2 m<sup>3</sup> par visite. Les bons, attestant le paiement, sont à acquérir au préalable à la CC Rives de Moselle. Le dépôt des cartons est gratuit.

## Un badge d'accès obligatoire

Depuis la fin de l'année 2017, un badge d'accès aux déchèteries est obligatoire pour les particuliers comme pour les professionnels.



Pour bénéficier de votre badge d'accès, il faut :  
 - remplir un formulaire (disponible sur [www.rivesdemoselle.fr](http://www.rivesdemoselle.fr) rubrique déchets > déchèteries)  
 - joindre un justificatif de domicile  
 - transmettre les éléments soit par courrier soit par e-mail à [badge@rivesdemoselle.fr](mailto:badge@rivesdemoselle.fr)

## Quels déchets sont acceptés ?



Textiles



Végétaux



Carton



Gravats



Lampes à économie d'énergie



Déchets d'activités de soins à risques infectieux\*



Plâtre\*



Ferrailles



Verre



Pneus de véhicules légers sans jante\*\*



Batteries usagées



Déchets ménagers spéciaux



Tout-venant



Huiles



Mobilier



Déchets d'équipements électriques et électroniques



Bois



Pots souillés



Piles

\*Uniquement sur les déchèteries de Maizières-lès-Metz et d'Ennery.  
 \*\*Uniquement sur les déchèteries de Talange et Richemont.

# Mai

<b>VEN</b>	<b>1</b>	<b>Fête du travail</b>
SAM	2	St Boris
<b>DIM</b>	<b>3</b>	<b>St Philippe</b>
LUN	4	St Sylvain
MAR	5	Ste Judith
MER	6	Ste Prudence
JEU	7	Ste Gisèle ○
<b>VEN</b>	<b>8</b>	<b>St Désiré</b>
SAM	9	St Pacôme
<b>DIM</b>	<b>10</b>	<b>Ste Solange</b>
LUN	11	Ste Estelle
MAR	12	St Achille
MER	13	Ste Rolande
JEU	14	St Matthias ☾
VEN	15	Ste Denise
SAM	16	St Honoré
<b>DIM</b>	<b>17</b>	<b>St Pascal</b>
LUN	18	St Éric
MAR	19	St Yves
MER	20	St Bernardin
<b>JEU</b>	<b>21</b>	<b>Ascension</b>
VEN	22	St Émile ●
SAM	23	St Didier
<b>DIM</b>	<b>24</b>	<b>St Donatien</b>
LUN	25	Ste Sophie
MAR	26	St Bérenger
MER	27	St Augustin
JEU	28	St Germain
VEN	29	St Aymar
SAM	30	St Ferdinand ☾
<b>DIM</b>	<b>31</b>	<b>Pentecôte</b>

# Déchets verts : comment les réduire et gagner du temps

Tous les ans, une enquête de satisfaction auprès des usagers des déchèteries est réalisée. Les résultats de cette enquête révèlent que les habitants utilisent, pour beaucoup, la déchèterie pour y déposer des déchets verts. Alors comment réduire ses déchets verts et aussi gagner du temps en diminuant ses aller-retour en déchèterie, on vous donne deux solutions.

## Finir les apports de tontes de gazon en déchèterie grâce au mulching

Certaines tondeuses sont équipées du système mulching et quand ça n'est pas le cas, il existe des kits de mulching à adapter sur les lames de votre tondeuse. Grâce à la tonte mulching, l'herbe est coupée très finement et peut ainsi rester en place. Plus besoin de la ramasser et fini les aller-retour en déchèterie. De plus, les résidus de cette tonte couvrent le sol, ce qui le protège du dessèchement et nourrit le jardin après décomposition (fourniture importante d'azote). Autre avantage, l'herbe est plus verte en tonte mulching plutôt que lorsqu'on la ramasse.



## Valoriser les déchets végétaux grâce au paillage

Le paillage consiste à couvrir le sol grâce à divers débris végétaux du jardin.

Les avantages du paillage sont multiples :

- éviter les aller-retour en déchèterie
- réduire les mauvaises herbes
- protéger le sol contre le dessèchement
- protéger la terre du tassement, de l'érosion et de la battance
- protéger et abriter de nombreux insectes auxiliaires

## Quelques exemples de paillis et leurs usages :

- **paillis de feuilles mortes** : c'est le meilleur paillis, il permet d'améliorer et d'entretenir la fertilité du sol. Il peut être utilisé en automne au potager. Il peut également être utilisé sous les haies, les rosiers et les massifs arbustifs. Les petits fruits (cassis, groseilles...) apprécient beaucoup le paillis de feuilles.
- **le paillis de thuyas, de lauriers** : après les avoir passés à la tondeuse, les laisser sécher 2-3 semaines. Le paillis ainsi obtenu pourra ensuite être utilisé sous les arbustes, les vivaces et même au potager (exemple : la mâche et la laitue d'hiver apprécient ce broyat).
- **le paillis de tontes de gazon** : faire sécher quelques jours avant utilisation. Il pourra être utilisé avec toutes les plantes, de préférences herbacées, et dans les cultures potagères (épinards, laitue, navets, pois...)

# Juin

LUN	1	L. Pentecôte	
MAR	2	Ste Blandine	
MER	3	St Kévin	
JEU	4	Ste Clothilde	
VEN	5	St Igor	○
SAM	6	St Norbert	
DIM	7	Fête des mères	
LUN	8	St Médard	
MAR	9	Ste Diane	
MER	10	St Landry	
JEU	11	St Barnabé	
VEN	12	St Guy	
SAM	13	St Antoine	☾
DIM	14	Ste Élisée	
LUN	15	Ste Germaine	
MAR	16	St Jean François Régis	
MER	17	St Hervé	
JEU	18	Ste Léonce	
VEN	19	St Romuald	
SAM	20	Été	
DIM	21	Fête des pères	●
LUN	22	St Alban	
MAR	23	Ste Audrey	
MER	24	St Jean-Baptiste	
JEU	25	St Prosper	
VEN	26	St Anthelme	
SAM	27	St Fernand	
DIM	28	Ste Irénée	☾
LUN	29	St Paul	
MAR	30	St Martial	

# 3 gestes simples à mettre en place pour réduire ses déchets



Installer un composteur dans son jardin

La Communauté de Communes met à disposition gratuitement un composteur pour chaque foyer. Pour connaître les modalités de retrait de votre composteur, rendez-vous sur [www.rivesdemoselle.fr](http://www.rivesdemoselle.fr). Tous les déchets biodégradables peuvent être mis dans le composteur : des restes alimentaires, aux épiluchures de fruits et légumes, en passant par les cartons, le marc de café... de quoi réduire efficacement vos déchets et en plus vous obtiendrez de l'engrais de qualité pour vos végétaux.

Mettre un « Stop Pub » sur votre boîte aux lettres



La Communauté de Communes met à disposition des autocollants Stop Pub à son siège et dans les mairies volontaires. Les publicités représentent 40 kg de déchets par foyer et par an. Si vous ne les lisez pas, pensez à mettre un Stop Pub sur votre boîte aux lettres. De plus, cela vous évitera de vous rendre trop souvent au conteneur d'apport volontaire à papiers. En effet, les papiers ne doivent pas être mis dans la poubelle de déchets recyclables mais apportés dans les points d'apport volontaire.



Consommer l'eau du robinet

L'eau du robinet est 120 fois moins chère que l'eau en bouteille. Sa qualité est contrôlée et si vous trouvez qu'elle a un goût de chlore, il suffit de la mettre dans une carafe au réfrigérateur 30 minutes. Avec le froid, le chlore s'évapore.

## Juillet

MER	1	St Thierry
JEU	2	St Martinien
VEN	3	St Thomas
SAM	4	St Florent
<b>DIM</b>	<b>5</b>	<b>St Antoine</b> ○
LUN	6	Ste Mariette
MAR	7	St Raoul
MER	8	St Thibault
JEU	9	Ste Amandine
VEN	10	St Ulrich
SAM	11	St Benoît
<b>DIM</b>	<b>12</b>	<b>St Olivier</b>
LUN	13	Sts Henri et Joël ☾
<b>MAR</b>	<b>14</b>	<b>Fête Nationale</b>
MER	15	St Donald
JEU	16	ND Mt-Carmel
VEN	17	Ste Charlotte
SAM	18	St Frédéric
<b>DIM</b>	<b>19</b>	<b>St Arsène</b> ●
LUN	20	Ste Marina
MAR	21	St Victor
MER	22	Ste Marie-Madeleine
JEU	23	Ste Brigitte
VEN	24	Ste Christine
SAM	25	St Jacques
<b>DIM</b>	<b>26</b>	<b>Sts Anne et Joachin</b>
LUN	27	Ste Nathalie ☾
MAR	28	St Samson
MER	29	Ste Marthe
JEU	30	Ste Juliette
VEN	31	St Ignace de Loyola

# Défi familles zéro déchet - saison 2 : le bilan

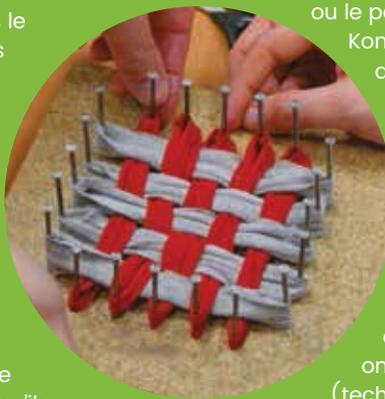
De janvier à juin 2019 s'est déroulée la saison 2 du défi familles zéro déchet. Pendant 6 mois, les familles volontaires ont pu participer, dans la bonne humeur, à 6 ateliers qui leur ont permis d'avancer vers la réduction de leurs déchets. Retour sur les ateliers.

## Février 2019 - Atelier cuisine

Le gaspillage alimentaire et les déchets biodégradables représentent une part importante des déchets ménagers. C'est pourquoi ce premier atelier était dédié au thème de la cuisine. Les familles volontaires ont pu assister à un atelier au Café Fauve à Norroy-le-Veneur au cours duquel ils ont réalisé plusieurs recettes «zéro déchet» et ont échangé des bonnes astuces pour cuisiner malin.

## Mars 2019 - Atelier compostage

Le compostage permet également de réduire de façon significative les déchets biodégradables. Les familles se sont retrouvées dans le jardin d'une des familles volontaires, autour de Céline Neveux des Côteaux Gourmands de Norroy-le-Veneur pour échanger des bonnes pratiques sur le compostage et le jardinage. Les familles vivant en appartement ne sont pas en reste sur ce thème car il existe diverses solutions pour qu'ils puissent composter leurs déchets.



## Avril 2019 - Soirée échange de bonnes pratiques

Internet regorge de recettes de cosmétiques, de produits ménagers, etc. alors comment savoir si ces recettes fonctionnent ? Les familles sont les mieux placées pour répondre à cette question. Durant cette soirée, elles ont pu échanger toutes leurs recettes «testées et approuvées» et il y avait de quoi faire : recettes de dentifrice, de shampooing, de cake vaisselle, de lessive ... Cette soirée aura été riche en échanges.

## Avril 2019 - Atelier couture

Pour remplacer les films alimentaires ou le papier aluminium Elodie Kontas de la ZD Académie a appris aux familles à réaliser un Bee wrap (tissu rendu imperméable grâce à la cire d'abeilles). Pour remplacer les éponges, les familles ont appris à faire des tawashis (éponges réalisées avec de vieux tissus) et pour emballer les cadeaux, elles ont confectionné des furoshikis (technique japonaise d'emballage de cadeaux avec du tissu).

## Mai 2019 - atelier produits ménagers

Avec quelques ingrédients simples, trouvés dans le commerce, on peut réaliser tous ses produits ménagers. Zéro déchet, sans produit toxique, Jessica Lang, auto-entrepreneuse, a partagé avec les familles ses recettes pour l'entretien de la maison. Les familles sont reparties avec des échantillons de produits qu'elles ont pu tester chez elles.

## Juin 2019 - atelier cosmétiques

Pour réduire les déchets de la salle de bain, les produits cosmétiques peuvent être réalisés maison. Au cours de cet atelier, Sophie Lupus a expliqué aux familles ce que contenait les produits cosmétiques du commerce et leur a proposé plusieurs recettes de cosmétiques à réaliser soi-même.



© Photos : Bastien LADRON

# Août

SAM	1	St Alphonse
<b>DIM</b>	<b>2</b>	<b>St Julien Eymard</b>
LUN	3	Ste Lydie ☉
MAR	4	St Jean-Marie Vianney
MER	5	St Abel
JEU	6	Transfiguration
VEN	7	St Gaétan
SAM	8	St Dominique
<b>DIM</b>	<b>9</b>	<b>St Amour</b>
LUN	10	St Laurent
MAR	11	Ste Claire ☾
MER	12	Ste Clarisse
JEU	13	St Hippolyte
VEN	14	St Évrard
<b>SAM</b>	<b>15</b>	<b>Assomption</b>
<b>DIM</b>	<b>16</b>	<b>St Armel</b>
LUN	17	St Hyacinthe
MAR	18	Ste Hélène
MER	19	St Jean-Eudes ●
JEU	20	St Bernard
VEN	21	St Christophe
SAM	22	St Fabrice
<b>DIM</b>	<b>23</b>	<b>Ste Rose de Lima</b>
LUN	24	St Barthélémy
MAR	25	St Louis ☾
MER	26	Ste Natacha
JEU	27	Ste Monique
VEN	28	St Augustin
SAM	29	Ste Sabine
<b>DIM</b>	<b>30</b>	<b>St Fiacre</b>
LUN	31	St Aristide

# Défi Familles Zéro Déchet saison 3 - Inscriptions

Devant le succès rencontré par les deux premières éditions, les élus ont voulu relancer ce défi en 2020. Que vous viviez seul, en couple, que vous ayez 1, 2, 3, 4, 5 ou plus d'enfants, que vous soyez bon ou mauvais trieur, impliqué ou non dans l'écologie nous vous invitons à partager cette aventure avec nous. Si vous souhaitez en savoir plus, une réunion sera organisée en janvier 2020 à la Communauté de Communes pour vous présenter le projet et répondre à vos éventuelles questions.



Bienveillance est le maître-mot dans ce projet alors si vous souhaitez passer un moment convivial n'hésitez pas à venir à la réunion de présentation.

Ce défi durera jusqu'en juin 2020 et sera ponctué par des ateliers pratiques qui seront proposés tout au long du défi.



Pour vous inscrire à la réunion, merci de nous le faire savoir en envoyant un e-mail à l'adresse : [dechets@rivesdemoselle.fr](mailto:dechets@rivesdemoselle.fr)

ou en appelant la Communauté de Communes au : 03 87 51 29 16 en précisant vos nom, prénom et adresse.

Cette inscription ne vous engage en rien pour la suite.

## Septembre

MAR	1	St Gilles	
MER	2	Ste Ingrid	○
JEU	3	St Grégoire	
VEN	4	Ste Rosalie	
SAM	5	Ste Raïssa	
<b>DIM</b>	<b>6</b>	<b>St Bertrand</b>	
LUN	7	Ste Reine	
MAR	8	St Nativité	
MER	9	St Alain	
JEU	10	Ste Inès	☾
VEN	11	St Adelphe	
SAM	12	St Apollinaire	
<b>DIM</b>	<b>13</b>	<b>St Aimé</b>	
LUN	14	St Cyprien	
MAR	15	St Roland	
MER	16	Ste Édith	
JEU	17	St Renaud	●
VEN	18	Ste Nadège	
SAM	19	St Émilie	
<b>DIM</b>	<b>20</b>	<b>St Davy</b>	
LUN	21	St Matthieu	
MAR	22	Automne	
MER	23	St Constant	
JEU	24	Ste Thècle	☾
VEN	25	St Hermann	
SAM	26	Sts Côme et Damien	
<b>DIM</b>	<b>27</b>	<b>St Vincent de Paul</b>	
LUN	28	St Venceslas	
MAR	29	St Michel	
MER	30	St Jérôme	

# Collecte des objets encombrants

## À qui s'adresse le service ?

La collecte des encombrants est uniquement réservée aux personnes de plus de 60 ans ou à mobilité réduite.

## Comment fonctionne-t-il ?

Le service de collecte des encombrants est trimestriel et se fait à la demande. Il est donc nécessaire de s'inscrire par téléphone auprès de la Communauté de Communes (tél : 03 87 51 77 02).

Les inscriptions doivent se faire au plus tard deux jours avant la date de collecte (voir planning ci-après).

Lors de votre inscription, il vous sera demandé de fournir vos coordonnées complètes, ainsi que le descriptif précis des objets encombrants que vous souhaitez évacuer. Seuls les déchets qui auront été signalés seront collectés.

Le nombre d'adresses collectées sera limité pour chaque jour de passage (30 adresses maximum). Les objets encombrants à évacuer devront être présentés de manière visible, sur le trottoir en domaine public la veille au soir de la collecte ou le jour même avant 6h00, heure de démarrage de la collecte.

Le nombre d'adresses collectées sera limité pour chaque jour de passage (30 adresses maximum). Les objets encombrants à évacuer devront être présentés de manière visible, sur le trottoir en domaine public la veille au soir de la collecte ou le jour même avant 6h00, heure de démarrage de la collecte.

## Quels sont les déchets collectés ?

Les déchets admis dans les objets encombrants sont :

- mobilier d'ameublement : sommiers, matelas, canapés, meubles divers...
- les résidus de bricolage familial : planches de bois, plaques en plexi, lambris, frise, papiers peints...
- objets de dimension importante : palettes, maisonnette pour enfant...



Les ordures ménagères, les déchets dangereux, les déchets amiantés, l'électroménager.... (liste non exhaustive)

## Quel est le volume des déchets admis ?

**Volume de déchets admis :** moins de 1,5 m<sup>3</sup>

**Dimensions déchets :** moins de 2m

**Poids déchets :** moins de 50 kg

## Quelles sont les dates de collectes ?

Pour connaître les dates de collecte des objets encombrants, merci de nous contacter au 03 87 51 77 02 ou de consulter notre site Internet [www.rivesdemoselle.fr](http://www.rivesdemoselle.fr) rubrique Déchets > Objets encombrants.

### Planning de collecte des objets encombrants

SECTEUR 1	SECTEUR 2
mercredi 11 mars 2020	mercredi 18 mars 2020
mercredi 10 juin 2020	mercredi 17 juin 2020
mercredi 9 septembre 2020	mercredi 16 septembre 2020
mercredi 9 décembre 2020	mercredi 16 décembre 2020

Secteur 1 : Antilly, Argancy, Ay-sur-Moselle, Chailly-lès-Ennery, Charly-Oradour, Ennery, Flévy, Gandrange, Hagondange, Hauconcourt, Malroy, Mondelange, Richemont et Trémery.

Secteur 2 : Fèves, Maizières-lès-Metz, Norroy-le-Veneur, Plesnois, Semécourt et Talange.

# Octobre

JEU	1	Ste Thérèse	
VEN	2	St Léger	
SAM	3	St Gérard	
<b>DIM</b>	<b>4</b>	<b>St François d'Assise</b>	
LUN	5	Ste Fleur	
MAR	6	St Bruno	
MER	7	St Serge	
JEU	8	Ste Pélagie	
VEN	9	St Denis	
SAM	10	St Ghislain	☾
<b>DIM</b>	<b>11</b>	<b>St Firmin</b>	
LUN	12	St Wilfried	
MAR	13	St Géraud	
MER	14	St Juste	
JEU	15	Ste Thérèse d'Avila	
VEN	16	Ste Edwige	☉
SAM	17	St Baudoin	
<b>DIM</b>	<b>18</b>	<b>St Luc</b>	
LUN	19	St René	
MAR	20	Ste Adeline	
MER	21	Ste Céline	
JEU	22	Ste Élodie	
VEN	23	St Jean de Capistran	☾
SAM	24	St Florentin	
<b>DIM</b>	<b>25</b>	<b>St Crépin</b>	
LUN	26	St Dimitri	
MAR	27	Ste Émiline	
MER	28	St Jude	
JEU	29	St Narcisse	
VEN	30	St Bienvenue	
SAM	31	St Quentin	☉

# Les bonnes pratiques pour la collecte de vos déchets



## Horaires de sortie des déchets

Les contenants à déchets doivent être sortis le soir qui précède la collecte (après 19h) et jusqu'à 6h le jour de la collecte, sans quoi le service ne peut être garanti. Et ils doivent être rentrés au plus tôt, après la collecte.



## Dans quel contenant mettre les déchets

Les déchets doivent être mis dans les contenants fournis à cet effet par la Communauté de Communes (bac ou sac). La taille du conteneur dépend du nombre de personnes dans le foyer.



## Où présenter vos contenants ?

Les contenants à déchets doivent être mis sur la voie publique. Les équipages de collectes n'ont pas le droit d'aller sur le domaine privé.

## Les déchets verts sont interdits dans les déchets ménagers

Les déchets ménagers sont destinés à être enfouis tandis que les déchets verts amenés en déchèterie seront revalorisés. De plus, le coût de traitement des végétaux en déchèterie est de 13 € la tonne contre 85 € la tonne de déchets au centre d'enfouissement.



Le règlement de collecte est consultable dans son intégralité sur le site de la Communauté de Communes [www.rivesdemoselle.fr](http://www.rivesdemoselle.fr)



## 2 par 2

Mettre les bacs 2 par 2 afin de faciliter le travail pour les équipes de collecte.

## Pensez à l'environnement !

Ne sortez votre poubelle ou votre sac de tri que lorsqu'il est plein, les bénéfices pour l'environnement sont doubles :

- moins de sacs utilisés,
- moins d'arrêts pour le camion de collecte.

## Les dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant atteindre 75 € (art. R 632 - 1 du code pénal).

# Novembre

<b>DIM</b>	<b>1</b>	<b>Toussaint</b>	
LUN	2	Jour des défunts	
MAR	3	St Hubert	
MER	4	St Charles	
JEU	5	Ste Sylvie	
VEN	6	Ste Bertille	
SAM	7	Ste Carine	
<b>DIM</b>	<b>8</b>	<b>St Geoffroy</b>	
LUN	9	St Théodore	
MAR	10	St Léon	
<b>MER</b>	<b>11</b>	<b>Armistice 1918</b>	
JEU	12	St Christian	
VEN	13	St Brice	
SAM	14	Ste Sidoine	
<b>DIM</b>	<b>15</b>	<b>St Albert</b>	
LUN	16	Ste Marguerite	
MAR	17	Ste Élisabeth	
MER	18	Ste Aude	
JEU	19	St Tanguy	
VEN	20	St Edmond	
SAM	21	Prés. de Marie	
<b>DIM</b>	<b>22</b>	<b>Ste Cécile</b>	
LUN	23	St Clément	
MAR	24	Ste Flora	
MER	25	Ste Catherine	
JEU	26	Ste Delphine	
VEN	27	St Sévrin	
SAM	28	St Jacques	
<b>DIM</b>	<b>29</b>	<b>St Saturnin</b>	
LUN	30	St André	

# Planning de collectes 2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>DÉCHETS MÉNAGERS</b> 	Antilly	Chailly-lès-Ennery	Argancy, Olgy, Rugy	Fèves	Charly-Oradour
	Flévy	Ennery	Ay-sur-Moselle	Gandrang	Hagondange
	Gandrang	Hagondange	Quartier Bellevue (Norroy-le-Veneur)	Hauconcourt	Maizières Nord
	Maizières Ouest	Malroy	Zone Euromoselle	Maizières Ouest	Mondelange
	Maizières Sud	Maizières Nord		Maizières Sud	Zone Garolor / Eurotransit / Jonquières
	Richemont	Mondelange		Norroy-le-Veneur	
	Talange	Semécourt		Plesnois	
				Talange	
<b>RECYCLABLES</b> 	Fèves	Antilly	Ennery	Maizières Nord	Maizières Sud
	Norroy-le-Veneur	Argancy, Olgy, Rugy	Gandrang	Flévy	Trémery
	Quartier Bellevue (Norroy-le-Veneur)	Ay-sur-Moselle	Hagondange	Charly-Oradour	
	Plesnois	Chailly-lès-Ennery	Hauconcourt	Zone Garolor / Eurotransit / Jonquières	
	Semécourt	Malroy	Maizières Ouest		
	Zone Euromoselle		Mondelange		
	Zone artisanale de Plesnois		Richemont		
			Talange		

## Décembre

MAR	1	Ste Florence	
MER	2	Ste Viviane	
JEU	3	St François-Xavier	
VEN	4	Ste Barbara	
SAM	5	St Gérald	
<b>DIM</b>	<b>6</b>	<b>St Nicolas</b>	
LUN	7	St Ambroise	
MAR	8	St Thibaud	☾
MER	9	Ste Léocadie	
JEU	10	St Romaric	
VEN	11	St Daniel	
SAM	12	Ste Chantal	
<b>DIM</b>	<b>13</b>	<b>Ste Lucie</b>	
LUN	14	Ste Odile	●
MAR	15	St Ninon	
MER	16	Ste Alice	
JEU	17	St Gaël	
VEN	18	St Gatien	
SAM	19	St Urbain	
<b>DIM</b>	<b>20</b>	<b>St Théophile</b>	
LUN	21	Hiver	
MAR	22	Ste Françoise-Xavière	☾
MER	23	St Armand	
JEU	24	Ste Adèle	
<b>VEN</b>	<b>25</b>	<b>Noël</b>	
<b>SAM</b>	<b>26</b>	<b>St Etienne</b> (Alsace-Moselle)	
<b>DIM</b>	<b>27</b>	<b>St Jean</b>	
LUN	28	St Innocent	
MAR	29	St David	
MER	30	St Roger	○
JEU	31	St Sylvestre	

# Planning de rattrapage des collectes



## Règles générales en cas de collecte un jour férié

- Pour les communes ayant deux collectes hebdomadaires des déchets ménagers : il n'y a pas de rattrapage de la collecte..
- Pour les communes ayant une collecte hebdomadaire des déchets ménagers : voir tableau ci-dessous.
- Pour la collecte des recyclables : il n'y a pas de rattrapage. Il faudra attendre la prochaine collecte. Sauf exceptions, voir ci-dessous.

## Rattrapage de la collecte des déchets ménagers

Jours fériés	Jours de rattrapage	Communes concernées
Mercredi 1 <sup>er</sup> janvier	Jeudi 2 janvier	Argancy, Olgy, Rugy, Ay-sur-Moselle, Quartier Bellevue (Norroy-le-Veneur), Zone Euromoselle, Écoparc
Vendredi 10 avril	Samedi 11 avril	Charly-Oradour, ZI garolor/Eurotransit et Jonquières
Lundi 13 avril	Mardi 14 avril	Antilly, Flevy, Richemont
Vendredi 1 <sup>er</sup> mai	Samedi 2 mai	Charly-Oradour, ZI garolor/Eurotransit et Jonquières
Vendredi 8 mai	Samedi 9 mai	Charly-Oradour, ZI garolor/Eurotransit et Jonquières
Jeudi 21 mai	Vendredi 22 mai	Fèves, Hauconcourt, Norroy-le-Veneur, Plesnois, Tremery, ZA Plesnois
Lundi 1 <sup>er</sup> juin	Mardi 2 juin	Antilly, Flevy, Richemont
Mardi 14 juillet	Mercredi 15 juillet	Chailly-lès-Ennery, Ennery, Malroy, Semecourt
Mercredi 11 novembre	Jeudi 12 novembre	Argancy, Olgy, Rugy, Ay-sur-Moselle, Quartier Bellevue (Norroy-le-Veneur), Zone Euromoselle, Écoparc
Vendredi 25 décembre	Lundi 28 décembre	Charly-Oradour, ZI garolor/Eurotransit et Jonquières
Vendredi 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Samedi 2 janvier 2021	Charly-Oradour, ZI garolor/Eurotransit et Jonquières

## Rattrapage de la collecte sélective

Exceptionnellement, les déchets recyclables qui auraient dû être collectés le vendredi 8 mai 2020 seront collectés le samedi 9 mai et les déchets recyclables du vendredi 25 décembre 2020 seront collectés le mercredi 30 décembre pour la commune de Charly-Oradour et les zones industrielles Garolor, Eurotransit et Jonquières.

Retrouvez  
toute l'actualité  
de la Communauté  
de Communes  
sur notre site internet  
[www.rivesdemoselle.fr](http://www.rivesdemoselle.fr)



Illustrations : Freepik - Photos : Fotolia, Pixabay, Adobe Stock

